



COLLÈGES ET JEUNESSE

Semaine gardoise des droits de l'enfant 2024 : des animations pour toutes et tous

Venez fêter les 35 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) !

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil départemental et les associations Défense des enfants international (DEI) Gard et Unicef Languedoc-Roussillon, organisent la Semaine gardoise des droits de l'enfant du 20 au 29 novembre 2024, à travers tout le département.

Publié le 07/11/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



C'est pour rappeler l'importance des droits de l'enfant, sensibiliser les parents et les enfants à ces droits tout en fédérant un maximum de partenaires autour de cette question, que le Conseil départemental du Gard accompagne les associations Défense des enfants international (DEI) et Unicef Languedoc-Roussillon dans l'organisation de la Semaine gardoise des droits de l'enfant. Elle aura lieu cette année du mercredi 20 au samedi 29 novembre 2024 grâce à un collectif de 27 associations engagées dans la lutte pour les droits des enfants qui ont élaboré un programme varié et complet.

Le Forum des enfants en ouverture

L'ouverture de la Semaine gardoise des droits de l'enfant aura lieu lors du Forum des enfants du mercredi 20 novembre. Cet évènement, organisé le jour de l'anniversaire de la signature de la Cide par les Nations-Unies, est un rendez-vous ludique et pédagogique, ouvert à tous les enfants du département, gratuitement et sans inscription. Ce sont ensuite une trentaine de rendez-vous qui seront programmés dans tout le département : des conférences avec l'Université de Nîmes notamment, des projections de films, des spectacles ou encore des évènements organisés par les enfants comme des expositions ou des micro-trottoirs.

A travers son soutien à cet évènement festif et engagé, le Conseil départemental rappelle qu'il place au cœur de sa politique l'intérêt supérieur de l'enfant, en cohérence avec son objectif du « Bien grandir dans le Gard ».

Il y a forcément un évènement près de chez vous !

Parole d'élues

« Le respect des enfants et de leurs droits est fondamental. C'est en les accompagnant au mieux aujourd'hui dans leurs apprentissages et leurs libertés fondamentales, qu'ils seront à même de construire une société plus solidaire et inclusive demain. Notre ambition sans cesse réaffirmée au titre du "Bien grandir dans le Gard", est de favoriser la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes. Favoriser les meilleures conditions d'accueil en modernisant les collèges, en garantissant une alimentation saine et équilibrée, en proposant de bonnes conditions de travail aux agents qui les accompagnent et en donnant la parole aux jeunes, notamment au travers du Conseil départemental des jeunes (CDJ). Bravo et merci à tous ceux qui s'engagent à nos côtés. Nous espérons que vous serez nombreux à fêter avec nous, les 35 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. »

Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil départemental du Gard

Maryse GIANNACCINI,

Vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, à la petite enfance et au soutien à la parentalité



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76